

COMMANDERIE  
D'ARGENCE  
*Dossier réalisé par Philippe Ritter  
et Georges Mathon.*

**SYNTHESE EN 1762**

**A – Description :**

Métairie appelée « Le Petit Mas d'Argence », avec terres attenantes au domaine :

- La terre du Billot.
- La terre du Rhône.
- La terre du Mas.
- La Grande Terre.
- La terre de la Luzerne.
- La Luzerne.
- La terre de l'Aube.
- Le Bas et le Haut-Terron.
- La Basse et la Haute-Gramenasse.
- La Basse et la Haute-Plane.
- Les Ségonaux et les Terres en sable.
- Le bois et les herbages.

**B - Le Commandeur :**

1762 : Honoré-François-Xavier de GRILLE D'ESTOUBLON.

**C – Le Fermier :**

Pierre ANDRÉ.

**D – Dernier bornage :**

10 avril 1656.

**E – Revenus : (1762)**

1.904 Livres Tournois

**F - Evénements importants :**

21 mars 1654 : (*Raybaud, tome II, page 220*). Ancienne dépendance du Grand Prieuré, elle est démembrée et devient commanderie à part entière. Elle reste au bénéfice du G.P de Saint-Gilles, Mr de Forbin-Bonneval, jusqu'à sa mort le 12 juillet 1661.

12 novembre 1703 : Les Camisards brûlent le Petit-Mas d'Argence.

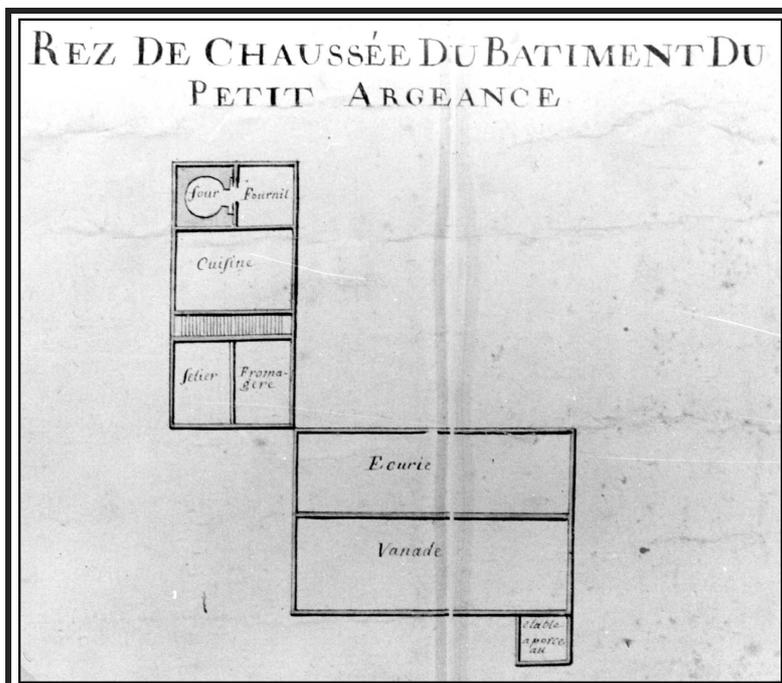
1<sup>er</sup> décembre 1755 : Très forte inondation du Rhône ; le domaine est entièrement recouvert de sable.

-oOo-

LE DESSIN DE LOUIS SEGUIN 1765  
 (Géographe de Tarascon) – (Musée Réattu, en Arles)

## TABLE DES RENVOIS DE LA COMMANDERIE DU PETIT ARGEANCE

- A. Le fol du Bâtimement Contenant vingt un destres.  
 B. L'Aire Contenant six cyminées onze destres.  
 C. La Terre dite du Billot Contenant deux saumées trois cyminées cinq destres.  
 D. La Terre du Rhône Contenant cinq saumées trois cyminées quatre destres.  
 E. La Terre du mas Contenant neuf saumées trois cyminées quarante un destres.  
 F. La Grande Terre Contenant vingt quatre saumées quatre cyminées vingt destres.  
 G. La Terre de L'orme Contenant une saumée cinq cyminées trente quatre destres.  
 H. La Terre de la luzerne Contenant deux saumées une cyminée vingt un destres.  
 I. La Luzerne Contenant trois saumées six cyminées vingt un destres.  
 L. La Longuette, Contenant dix saumées deux cyminées trente huit destres.  
 M. La Terre de L'Aube Contenant quatre saumées quatre cyminées vingt cinq destres.  
 N. Le Bas Terron Contenant deux saumées six cyminées vingt cinq destres.  
 O. Le haut Terron Contenant cinq saumées six cyminées trois destres.  
 P. La Basse Gramenasse Contenant onze saumées cinq cyminées quarante trois destres.  
 Q. La Haute Gramenasse Contenant dix sept saumées cinq cyminées vingt sept destres.  
 R. La Basse Plane Contenant huit saumées trois cyminées vingt cinq destres.  
 S. La Haute Plane Contenant six saumées six cyminées quarante cinq destres.  
 T. Les segonaux Contenant trois saumées sept cyminées quarante quatre destres.  
 V. Les Terres en sables Contenant vingt une saumées sept cyminées quarante deux destres.  
 X. Le Bois, Contenant quatre saumées trois cyminées trente sept destres.  
 Les Herbages Contiennent cent onze saumées cinq cyminées trente sept destres.



-oOo-

Expositions Ph. Ritter – J.L. Malenfant  
 (Théâtre de Nîmes, Septembre 1985 – Maison Romane à St Gilles, Juin 1988 - Musée Ignon-Fabre à Mende, Août 1991)  
 (Eglise St Pierre de Saliers, 1<sup>er</sup> Août 1997 - Parc National des Cévennes à Génolhac, du 10 au 24 Août 1997)  
 (Maison du bois à Camprieu, 11 Août 2005)

LA BORNE DU 10 AVRIL 1656 : EN 1983



PA : Petit Argence.



-1656-



GP : Grand Prieuré.

LE PETIT MAS D'ARGENCE en 1983 : LE LOGIS



Une des seules bornes de limite de propriété, retrouvée,  
 Et déplacée récemment à proximité du mas

-oOo-

## LES COMMANDEURS D'ARGENCE

### **Notes :**

Les dates n'indiquent pas toujours le début ou la fin d'un mandat. Elles sont données à titre indicatif, et ont été relevées au travers de différents documents mentionnant les commandeurs. Il faut tenir compte que le titre est parfois resté vacant, après le décès de certains commandeurs. Il ne faut pas oublier non plus, la disparition de certaines archives, et dans le cas présent la confusion, même au niveau des archivistes, entre Argence, Petite Argence, Petit-Mas d'Argence, la Grand' Cabane d'Argence, le Grand-Mas d'Argence, etc... Il est donc actuellement impossible de donner une liste complète, précise et exacte.

La liste des commandeurs d'Argence est à étudier en même temps que celle des commandeurs de Sainte-Anne, parfois appelés commandeurs de Petite-Argence.

### **1661-1675 : Balthazar de DEMANDOLS :**

**Le Conseil conféra, le 15 juillet 1661, les commanderies qui avaient été formées du démembrement du grand prieuré fait aux années 1645 et 1654. La commanderie a été confiée au bailli Balthazar de Demandols (*Raybaud, tome II, page 225*). Il préside l'assemblée des chevaliers du 3 novembre 1664, il est alors commandeur de Saliers et de Petite-Argence (*Chailan, page 62-63*). Il préside aussi les assemblées du 1<sup>er</sup> novembre 1669, du 4 novembre 1670, du 2 novembre 1671, du 6 mai et du 5 novembre 1674, et enfin celle du 4 mai 1675, la dernière qu'il présidait, puisqu'il décède le 12 septembre 1675 (*Chailan, pages 65, 66 et 67*). Sur la liste des chevaliers présents aux assemblées de 1672, il est cité aussi en qualité de commandeur de Pézenas (*Chailan, page 325*).**

***Armes : D'or à 3 fasces de sable, au chef de gueules, chargé d'une main appaumée d'argent.***

*1670 : Paul-Antoine de VILLAGES LA CHASSAGNE : (Confirmation).*

*On notera dans les dossiers de dépouilles des chevaliers, celui de Pol-Antoine de Villages La Chassagne, commandeur de « Petite-Argence » (Arch. Dép. des BDR, 56 H 703). Comme nous l'avons vu précédemment, Balthazar de DEMANDOLS était encore commandeur d'Argence de 1670 à sa mort en 1675. Mr de VILLAGES ne pouvait être que commandeur de Sainte-Anne ; très certainement d'ailleurs, le premier. (Voir Sainte-Anne).*

### **1750 : Charles-Jean-Baptiste de RAOUSSET : (A confirmer avec d'autres archives).**

**Il préside la réunion du 9 novembre 1750, et porte le titre de commandeur de Petite-Argence. Il est fils de Charles-Antoine et de Marguerite de FORBIN-MAYNIER. Il est pourvu en mai 1751 de la commanderie du Raissac près d'Albi. (*Chailan, page 139, + note 2*). Certes, il porte le titre de commandeur de Petite-Argence en 1750, autre nom de Sainte-Anne, mais la commanderie est déjà pourvue, à vie, aux frères de CATELAN depuis le 8 juillet 1741. Il est donc commandeur du « Petit-Mas d'Argence », soit commandeur d'Argence, juste avant Joseph-Paul de BARONCELLI-JAVON, pourvu en 1751, lorsque RAOUSSET fut pourvu de la commanderie du Bastit, près d'Albi, en mai 1751.**

### **1751-1758 : Joseph-Paul de BARONCELLI-JAVON :**

**Il est né le 20 juillet 1703, il fait profession le 17 avril 1734. En 1736, il est nommé intendant de la marine de l'Ordre, et fut commandeur d'Argence de 1751 à 1758. Quand il mourut en 1779, il était bailli de Manosque, depuis 1773 (*Chailan, page 112*). D'après Mr Félix Reynaud, dans son étude sur la commanderie de Manosque, parue à Gap en 1981, Joseph-**

Paul était bailli de Manosque de 1776 à 1779 (*F. Reynaud, page 203*). Il est cité sur la liste des titres et revenus des commanderies de la Langue de Provence, en 1755. Les revenus d'Argence sont de : 3000 livres (*Chailan, pages 326 et 327*). Il est cité en qualité de commandeur de Durban, en 1753 (*J. Juillet, page 99*). Il est encore commandeur de Durban, lors de la visite de cette commanderie, le 18 mai 1762 (*Raybaud, page 114*).

*Armes : Bandé d'argent et de gueules de six pièces.*

**1757-1762 : Honoré-François-Xavier de GRILLE d'ESTOUBLON :**

Il est né le 18 octobre 1705, et baptisé le 3 décembre. Il est fils de François de GRILLE, marquis d'ESTOUBLON, et d'Eugénie de RIQUETTI. Il est reçu chevalier le 6 mai 1719. Il avait été page du Grand-Maître, lieutenant de galères, commandeur d'Argence, et de Beaulieu en 1768. Il meurt en Avignon le 18 juin 1779 (*Chailan, pages 154 et 243*).

*Armes : De gueules, à une bande d'argent, chargée d'un grillon de sable.*

**1772 : Mr le Bailly Antoine de BLACAS d'AUPS :**

Il est cité sur la liste des commandeurs et leur résidence le 3 juin 1772. Il est commandeur de Saliers et d'Argence, il réside en Arles (*Chailan, page 337*). Sur la même source, mais par Raybaud, il est domicilié à Malte (*Raybaud, tome III, page 243*).

*Armes : D'argent, à une étoile à 16 raies de gueules.*



- Armes des BARONCELLI-JAVON -  
- Bandé d'argent et de gueules de six pièces -  
(Blason de Christophe de Baroncelli-Javon  
Grand Prieur de Saint-Gilles de 1699 à 1715)

-oOo-

## RESUME HISTORIQUE

### PRESENTATION:

La « Terre d'Argence » correspond au IX<sup>ème</sup> siècle déjà, à ce que nous appelons aujourd'hui la plaine de Beaucaire. Cette terre riche et rendue fertile par les alluvions du Rhône a toujours été sujet à convoitise. Ayant tout d'abord appartenu aux archevêques d'Arles, puis aux comtes de Toulouse, elle fut répartie au cours des siècles, et en grande partie, aux Templiers et aux Hospitaliers de Saint-Jean, qui finalement en deviendront propriétaires, après 1313 et le Concile de Vienne. A cette époque les Hospitaliers du Grand Prieuré de Saint-Gilles durent même ériger plusieurs commanderies, afin de répartir les revenus sur plusieurs maisons. On notera les mas de Grand-Cabane, de Sainte-Anne, et des Auriasses, anciennes dépendances du grand prieuré, et qui seront érigés ensemble, en une commanderie, appelée « Sainte-Anne » ou « Petite-Argence ». Sur le même terroir, nous trouvons aussi le mas de « Petit-Argence », qui, à lui seul, fut érigé en commanderie indépendante, appelée « Argence », et fait l'objet de la présente étude. Enfin, il faut souligner la présence du mas de « Grande Argence », qui lui restera métairie, membre de la maison de Saint-Gilles.

On comprendra aisément, que dans les diverses archives locales et nationales, nos historiens se soient parfois trompés d'appellations et cité des archives ou des commandeurs à de mauvaises places ; d'où la nécessité d'étudier en parallèle, « Argence » aujourd'hui et « Sainte-Anne » qui sera publiée très prochainement.

Pour la commanderie « Sainte-Anne d'Argence », nous avons l'exemple du Répertoire De La Série H des A. D. BDR de Baratier et Villard, en 1966, qui donne, à la page 32 pour la référence 56 H 830, la précision : « dite Petit-Mas d'Argence ». Cette appellation est erronée. Ils auraient dû préciser : « dite Petite Argence ». Même en page 221 de l'index, à Argence, ils renvoient à Sainte-Anne d'Argence.

Mais revenons aujourd'hui à notre commanderie d'Argence. Elle n'est constituée depuis 1654 que du Petit-Mas d'Argence et de ses terres attenantes.

Comme tous les biens de l'Ordre, elle sera aliénée aux Biens Nationaux à la Révolution, et vendue par lots aux « Citoyens ».

Elle est située à une lieue et demie d'Arles, sur le terroir de Fourques.

### QUELQUES DATES, DEPUIS 1654 :

21/03/1654 : Le petit-Mas d'Argence est démembré de la Maison de Saint-Gilles, en même temps que le domaine de Cavalet.

10/05/1656 : Argence est érigée en commanderie. Elle est bornée en même temps que la nouvelle commanderie de Cavalet, toute proche. Balthazar de Demandols en est le 1<sup>er</sup> commandeur, nommé le 15/07/1661.

1669 : Ruptures des chaussée du Rhône ; inondations du domaine.

12/11/1703 : Cavalier et ses camisards saccagent la commanderie d'Argence.

01/12/1755 : Débordement du Rhône, encore plus important. La Camargue est envahie par les eaux. Le domaine est entièrement couvert de sable.

09/05/1765 : Rapport d'arpentement et de bornage de la commanderie par Louis Seguin, géomètre à Tarascon. Le dessin est au musée Réattu, en Arles.

-○○○-

Extrait des Archives du Gard 1916.  
**Par Bligny-Bondurand**

H. 889 (Portefeuille) – 847 feuillets écrits, papiers.

(Page 219)

**1759-1763** : — *Grand prieuré de Saint-Gilles. Premier tome des visites de 1761, provenant de Mathieu Beuf, notaire royal et secrétaire de l'Ordre de Malte. Ce recueil se compose de cahiers in-f<sup>o</sup>, dont chacun est consacré à la visite d'une commanderie, et a sa pagination ou foliation séparée, quand elle existe.*

(Page 222)

- Folios 122 - 128. *Visite générale de la commanderie d'Argence, dite du « Petit mas d'Argence », possédée par Honoré-François-Xavier de Grille d'Estoublon. Les visiteurs sont le chevalier de Piolenc, et le prêtre Luponis. Le revenu net est de 1.016 livres, 14 sols et 2 deniers. — Ordonnances des 3 et 5 juillet 1762.*

-oOo-

Extrait de l'inventaire sommaire  
Des Archives Départementales des Bouches du Rhône  
1869.  
**Par Mr de GRASSET**

ARCHIVES ECCLESIASTIQUES. – SERIE H.

(Page 18)

**VI.**  
**COMMANDERIES D'AIX, ARGENCE, ASTROS ET AVIGNON.**

**II. ARGENCE.** — En **1654**, on forma cette commanderie en détachant du grand prieuré une partie des terres qu'il possédait au terroir de *Fourques en Argence*, et qui avait été vendu aux Templiers en **1160**, moyennant **150** marcs d'argent, par **Raymond V**, comte de Toulouse, et Constance, sa femme ; ces biens consistaient en un château, un domaine labourable, des bois et des prés. En **1193** et **1195**, les Templiers y ajoutèrent d'autres terres qu'ils acquirent de **Bertrand Galissen** et de **Raymonde**, veuve de **Guillaume Lancemeurrière** ; en **1209**, **Bertrand de Beulaygues**, s'étant fait recevoir donat de l'Ordre, leur fit don du domaine de *Pierre*, avec tous ses droits, sis au terroir de **Redonne**. Ce domaine, ainsi que celui de *Bouscaren*, légué au Temple, en **1204**, par **Guillaume de Valfleur**, étaient les membres de cette commanderie.  
**Revenu net : 3.800 livres.**

-oOo-

Jean Raybaud  
*Tome I - Page 67*

Aimeri accompagne le grand maître jusqu'à l'extérieur du grand prieuré et retourna ensuite à Saint-Gilles. Il échangea, le 8 d'avril de cette année (1157-1158), avec Raimond, comte de Toulouse, et Constance de France, sa femme, les droits que la maison de Saint-Gilles avoit sur la seigneurie de Valabrègue, pour des domaines scitués dans le terroir de Saint-Pierre de Campublic, et dans le mois de septembre, il acheta de ce prince des terres à Argence pour le prix de 100 marcs d'argent. (Cartulaire de Saint-Gilles, page 118 et verso).

Jean Raybaud  
*Tome I - Page 135*

Raimond Delaroché, evesque de Castro en Italie, fit donation à la maison de Saint-Gilles d'une terre, qu'il y possédait dans le terroir d'Argence. Elle fut faite à Gênes, dans l'église de Saint Théodore, le premier dimanche d'aoust, trois du mois (1225), et fut acceptée par frère Hugues d'Arlenc, grand prieur de Lombardie, intervenant pour Raimond, commandeur de Saint-Gilles.

Jean Raybaud  
*Tome I - Page 246*

*(En 1313, lors du rattachement des biens des Templiers à ceux des Hospitaliers.)*

La commanderie de Saint-Gilles, qui était la plus riche de la province de Provence, fut extrêmement démembrée. On en détacha plusieurs parties, dont on forma quatre commanderies. La première fut composée de la métairie de Saliers et autres domaines de Camargue, à laquelle on joignit la métairie de Clamador, qui appartenait à la commanderie du Temple de Montpellier. La deuxième fut composée de la maison de Montfrin et de ses dépendances. La seigneurie de Générac forma la troisième. La métairie de Saint-Pierre de Campublic et les autres domaines que les Templiers possédaient au terroir de Beaucaire, composèrent la quatrième.

Nonobstant le démembrement, la commanderie de Saint-Gilles ne laissa pas que d'être encore fort considérable. Elle consista en la maison et domaine de Saint-Gilles, en la métairie d'Argence, à présent commanderie, en celle de Claire-Farine, aux terroirs qui composent aujourd'hui les commanderies de Capette, Barbentane, et Plan de la Peyre, aux domaines de Daladel et Courtet, en la métairie et moulin de Bellegarde et la maison et domaine d'Aubais.

Jean Raybaud  
Tome III - Pages 24 et 25  
Etat de toutes les commanderies demandé par  
Frère Henri-Augustin de Piolenc  
Lors de sa nomination au titre de Grand Prieur de Saint-Gilles  
En juillet 1757

Argence (Languedoc).

Cette commanderie faisait anciennement partie du grand prieuré, et en fut démembrée, le 21 mars 1654, par décret du conseil et fut nommée la commanderie d'Argence, qui ne consiste qu'en son chef situé à une lieue d'Arles, terroir de Fourques.

Revenu net en 1758 : .....3.000 l.

Commandeur, frère Honoré-François-Xavier de Grille d'Estoublon, 53 ans.

(Pour indication) :

Revenu du grand prieuré de Saint-Gilles en 1758 : ..... 16.554 l. 17 s. 11 d.

Jean Raybaud  
Tome III - Page 58  
Compte Rendu des visites de commanderies  
Entre 1761 et 1762

Le 28 juin 1762, frère Pierre-Paul de Piolenc, et Me Baud, prêtre du diocèse de Nîmes, font la visite du Petit-Mas d'Argence, possédé par frère Honoré-François-Xavier de Grille d'Estoublon, chevalier. Ce Petit-Mas d'Argence est situé dans la province du Languedoc, terroir de Fourques, diocèse de Nîmes, éloigné de la ville d'Arles d'une lieue et demie.

En l'absence du commandeur de Grille, sieur Pierre André, son fermier, a dit aux commissaires que la dite commanderie consiste en un bâtiment et un domaine de terres labourables, rives, herbages, pâturages et bois de saules.

Ce domaine avait été presque entièrement couvert de sable lors de l'inondation du Rhône, arrivée le 1<sup>er</sup> décembre 1755, et grâce aux soins du commandeur, la plupart de ce domaine est aujourd'hui en culture.

Le revenu de la commanderie est de : .....	1.904 l.
Les charges sont de : .....	<u>887 l. 5 s. 10 d.</u>
Reste net au commandeur.....	1.016l. 44 s. 2 d.

Jean Raybaud  
Tome III - Page 147

Le 7 avril 1781, le grand prieur de Rolland, représenté par Jean-Joseph Gontard, prêtre collégial de Saint-Gilles, son procureur fondé, reçoit de messire Jean-Jacques Baron, avocat, habitant de la ville de Saint-Gilles, une reconnaissance féodale de 45 cetérées de terres au terroir d'Argence par devant Me Rocquelain, notaire à Saint-Gilles (3).

(3) – Etude de Me Gallois, notaire à Saint-Gilles. Registre de Me Rocquelain 1781 à 1782, folio 212.

-oOo-

## Roseline Jéolas

*Association d'Histoire, d'Archéologie et de Sauvegarde de Saint-Gilles*  
*Extrait du Rapport des Expositions du mois d'Août 1987 (Daté du 5 août 1987)*  
*« DOMAINES RHODANIENS D'ORIGINE MEDIEVALE »*  
*Pages 16-17-18*

Terre d'ARGENCE. Le nom du TENEMENT est connu depuis l'an 824, où le 7 novembre, l'évêque d'Arles, Noton, et le Comte Leybulfe échangent des droits et des biens concernant des églises « in pago Arelatense infra agro Argentea » au pays d'Arles au bas de la terre d'Argence. Cette « terre d'Argence » appartient au diocèse d'Arles, et donc l'Archevêque en est le responsable-gestionnaire. Vers 975, Terre d'Argence – au moins une grande partie est inféodée au Comte de Toulouse Guillaume Taillefer. Peut-être a-t-il sollicité cette inféodation, qui lui permet d'unir « matériellement » ses possessions de « Comte de Toulouse, Nîmes et Saint-Gilles », avec les parties de la Provence apportées en dot par sa quatrième épouse Emma de Provence. Terre d'Argence – nous le rappelons pour mémoire – s'étend du Petit Rhône au sud (moins le terroir de Fourques, et le domaine de Barjac qui appartient à l'abbé de Saint-Gilles) au Nord, elle va jusqu'au Gardon vers Comps. A l'Est, sa limite est le Grand Rhône, à l'Ouest, les territoires de Bellegarde, Manduel, Redessan. Autrement dit, ce que nous appelons quelques fois « la Plaine de Beaucaire ». – Pons, fils de Guillaume, en 1037, donne une partie d'Argence à son épouse Majore, en douaire. Et Argence va rester, comme fief inféodé par les évêques ou archevêques d'Arles, dans la « mouvance » des Comtes de Toulouse. Aicard concèdera Argence à Raimond IV. Celui-ci paraît en avoir, de son vivant, disposé en faveur de sa famille. Aussi, en 1105, « restitue-t-il », par son testament, Argence à l'Archevêque d'Arles, et demande-t-il à son fils Bertrand de respecter les clauses de son testament. Cependant, ARGENCE demeure dans la mouvance des Comtes, puisqu'en septembre 1158, Raymond V, petit fils de Raymond IV, vend à Guichard Aimery, prieur de l'Hôpital de Saint-Gilles, 40 muiées de terre, dans les pacages, marais ou « nouvelles cultures » d'Argence, près de Saint-Géniès de Fourques, et touchant le tènement de Guillaume Ibilot. En 1160-1161, le même Raymond V vend 60 muiées de terre en Argence « pâtis, marais et nouvelles cultures », aux Templiers, et Bernard Catalan, procureur de la Maison du Temple de Saint-Gilles représente les Templiers. En août 1178 (ou 1179) un accord est passé entre Raimond de Bollène, archevêque d'Arles et Raymond V, Comte de Toulouse. Par cet accord, Raymond V rend hommage à l'archevêque pour le château de Beaucaire et la terre d'ARGENCE..... Les dîmes seront cependant payées à l'évêque.

Par ces ventes aux Hospitaliers (1158) et aux Templiers (1178 ou 1179) nous avons les débuts des « commanderies » d'Argence. En février 1208, une « délimitation » concerne les possessions hospitalières et les possessions templières. Les Hospitaliers possèdent ce qui est « entre le tènement de Bernard Ibilot, qui est au couchant, et le tènement du Temple, qui est à l'Est. Et ce qui va du Rhône jusqu'au chemin qui va de Beaucaire à la cabane de l'Hôpital »

Il faut penser, lorsque l'on constate la fréquence de ces « délimitations » qui mettent fin à des contestations entre les parties, au sujet des limites de leurs propriétés respectives, que, dans les »pâturages et marais » ces limites sont éminemment « fluctuantes », car le marais est de surface variable, au gré des montées ou des retraits des eaux.

Par la suite, sous la gestion hospitalière, nous aurons : Petit Argence, Grand Argence, et Sainte Anne. Voici quelques indications sur ces domaines.

PETIT ARGENCE – en 1673-1674, le Commandeur est Balthazar de Demandols, qui mourra à la fin de l'année 1673, à Arles. Le fermier est Castillon, de Manduel. La commanderie relève de la juridiction de Fourques « à sa majesté ». D'Argence, on va à la Messe soit à Fourques, soit à Bellegarde. (Il n'y a donc pas de chapelle plus proche.) Les bâtiments d'habitation ont une superficie d'environ 440 m<sup>2</sup> (rendus en mesures modernes !) Ils confrontent de tous côtés les terres de la commanderie.

Ces terres confrontent : au Levant, la draille de Saint Nicolas, qui fait séparation avec le terroir de Fourques.

: au midi, le Rhône.

: au couchant, le Grand Argence.

: au Nord, les terres de la petite cabane d'Argence (terroir de Fourques) appartenant au duc d'Uzès, vulgairement appelée « cabane de Barrau ».

Mais il est rappelé – ce qui était mentionné dans le compte-rendu de visite de 1669 (les visites avaient lieu tous les quatre ans) – que l'inondation du Rhône avait été telle « qu'elle avait ensablé et dégasté en telle sorte qu'on avait abandonné la maison de la commanderie ; pour faire oster une bonne partie des sables des terres de la dite commanderie qui la rendaient infructueuse et stérile, de grandes dépenses ont été faites – Même encore maintenant, le Bayle ne cesse d'y faire oster des sables, et de les faire porter sur les bords du Rhône. Bien entendu, le Commandeur et le Bayle ont aussi fait travailler aux chaussées ». Visite du 13 avril 1674, le visiteur étant François de Morges Ventavon, accompagné de Frère André Manuel, prêtre conventuel, religieux et infirmier en la Maison Prieurale Saint-Jean-de-Saint-Gilles.

Les propriétaires actuels sont en train d'araser une dune : sous le sable accumulé (inondation PEUT ETRE, puis VENTS) ils ont découvert les vestiges d'une construction – base de pilier, ou angle chaîné de construction, et des traces de pavage... les pierres de la construction démolie sont éparées sur le site ; et aussi des fragments de poteries datant du XVIIème siècle. Ce qui tendrait à PROUVER UNE OCCUPATION DU SITE jusqu'au XVIIème siècle... PEUT-IL (hypothèse, non gratuite, mais étayée par les faits (panneau N°...) s'agir d'un bâtiment de la Commanderie, existant en 1669, et dont la présence aurait favorisé l'érection de la dune ? D'après les levés des cartes de l'I.G.N. cette dune a atteint une altitude de 11 m alors que le terrain environnant est à environ 4 m.

En 1713, le domaine n'a pas été modifié. Les confronts sont les mêmes, mais la draille au levant est appelée draille de Saint-Nicolas... et au Nord, les terres bordières mentionnent non la cabane de Barrau, qui est loin dans le Nord, mais la Petite Cabane d'Argence, dépendant de la Commanderie de Sainte Anne.

On ensemence 150 setiers de blé, mesure d'Arles, et 10 setiers de seigle, et on y entretient 250 bêtes à laine et le bétail gros nécessaire à la culture de la terre.

Les chaussées visitées sont trouvées en bon état, mais le commandeur devra faire réparer le FOUR, et les bards du couvert, et le logement du fermier du côté du temps droit

-oOo-

Relevé alphabétique des acquéreurs de biens nationaux  
De 1ère origine. (1)  
Commanderie d'ARGENCE. (2)

D'après l'ouvrage de M. François Rouvière édité à Nîmes en 1900 par l'imprimerie générale « Aliénation des biens nationaux dans le Gard ».

N° d'ordre	Page	Nom de l'acquéreur	Profession	Lieu Commune	Date de la vente	Prix	Objet de la vente
838-839	143	CHAPEL François et Jean Frères	Domiciliés à BORDEAUX	FOURQUES	17 Fructidor an III	1 180 000 livres	Commanderie d'..... : Le Petit-Mas d'Argence : 32 dextres.  Terres : 423 sétérées, 42 dextres.  Herbages : 337 sétérées, 36 dextres.

(1) Les biens de 1ère origine comprenaient : Les biens du clergé ; les biens des religionnaires fugitifs ; les domaines de la Couronne ; les biens des Citadelles ; les biens des sociétés, ou confréries.

(2) Mr François Rouvière classe cet acte dans les « Commanderies non indiquées ». Il est vrai qu'entre le Petit Argence, le Grand Argence, la Grand Cabane d'Argence, le mas Sainte-Anne, et les commanderies de Sainte-Anne et d'Argence, il est difficile de s'y retrouver. La présente étude sert à définir la Terre d'Argence.

-oOo-

Extrait du répertoire de la série 56 H  
Archives Départementales des Bouches du Rhône  
**Par BARATIER et VILLARD – 1966 -**  
Page 32 : Archives Départementales de Marseille :

**Commanderie Sainte-Anne d'Argence  
Dite « PETIT MAS D'ARGENCE »**

**56 H 830** : Arpentements. Etats des revenus. Baux. Droits d'usage sur le terroir de Fourques. Procès contre le seigneur de Fourques, Bon, premier président de la cour des Comptes de Montpellier.  
62 pages de papier.....XVème XVIIIème.

*NDLR : Il semblerait que ces documents ne soient pas relatifs à la commanderie Sainte-Anne d'Argence, mais bien au « Petit-Mas d'Argence », comme nous l'avons mentionné en page 6 de la présente étude, sous le titre de résumé historique. Quoiqu'il en soit, au XVème siècle, ni le mas Sainte-Anne ni le Petit-Mas d'Argence n'étaient érigés en commanderies. Il est donc impératif de consulter ces originaux pour les approprier à chaque domaine.*

-oOo-

## BIBLIOGRAPHIE

### Etat non limitatif des chapitres relatifs à **La Commanderie d'ARGENCE**

- Histoire du GRAND PRIEUR de SAINT GILLES : par Frère Jean RAYBAUD  
(*Manuscrit repris par le Chanoine NICOLAS*)  
TOME I - 1904 : page 67, 135 et 246.  
TOME II - 1905 : pages 220, 221, 225, 287, 319.  
TOME III - 1906 : pages 25, 58, 147.
  
- Inventaire - Sommaire des Archives départementales des BOUCHES DU RHONE par Mr. de GRASSET - 1869 - page 18.
  
- Répertoire de la Série H - Archives départementales des BOUCHES DU RHONE par BARATIER et VILLARD - 1966 - 56 H.  
Page IX : Nomenclature de la carte des possessions de l'Ordre de Malte sur le Grand Prieuré de Saint-Gilles.  
Page XIV : Archives communales d'Arles : réf. GG 86.  
Page XVI : Fonds CORIOLIS (XIVème) : réf ; 757.  
Pages 1 à 205 : Archives départementale de Marseille : 56 H.  
Réf. 478, 669, 703, 724, 830, 3126, 3127, 4214.  
Page 210 : Ordre du Temple – Archives de Marseille : 56 H.  
Réf. 5292, 5293 et 5294.
  
- Inventaire Sommaire des Archives départementales du GARD série H et complément 1916 - par BLIGNY-BONDURAND.  
\* H 889 - Folios 122 à 128 - page 222
  
- Inventaire Sommaire des Archives départementales du GARD – Série E – Notariat de Saint-Gilles : Jean ROBERT - 1490-1516.  
\* E 924 – page 440 : - Obligation de 20 florins pour Jean Coste, commandeur du Petit-Mas d'Argence. (*6 mars 1490*).  
\* E 925 – page 443 : - Obligation de 80 florins de Roi, faite par un habitant de Fourques à Philippe Coste, commandeur du Petit-Mas d'Argence. (*27 octobre 1493*).  
\* E 934 – page 461 : - Arrentement du Petit-Mas d'Argence, passé par le commandeur de Gap, au nom du Grand Prieur, moyennant le quart des grains. (*20 août 1503*).  
\* E 939 – page 470 : - Bail passé par Jacques Demandols, commandeur de Valence, vicaire général du Grand Prieur, pour le défrichement d'une parcelle du petit bois d'Argence. (*30 avril 1510*).  
\* E 944 – page 480 : - Arrentement passé par le Grand Prieur, du labourage de la cabane que tenait Pascal Aubert, au terroir d'Argence, moyennant 35% des blés. (*21 janvier 1517*). – Arrentement du Petit-Mas d'Argence, passé par le même, moyennant 35% des blés. (*21 janvier 1517*).
  
- ALIENATION des Biens Nationaux, par M. François ROUVIERE (1900, *page 143, réf. 838*).
  
- Bulletin du Comité de l'Art Chrétien, par Mr le chanoine NICOLAS. (Bulletin N°62 – 1910. Tome IX, pages 411 et 412).

- L'Ordre de MALTE en CAMARGUE, du 17<sup>ème</sup> au 18<sup>ème</sup> siècle par Gérard GANGNEUX (Presses Universitaires de Grenoble)

- L'Ordre de MALTE dans la ville d'ARLES, par Mr l'abbé M. CHAILAN. (Chez Laffitte-Reprints -1974). Pages 63, 65, 66, 112, 139, 154, 228, 243, 325, 326, 337.

- Les sites Templiers de France, par Jean-Luc AUBARBIER et Michel BINET. (Editions Ouest-France -1997). Page 137.

- CAMARGUE par Denys COLOMB de DAUNANT, Régis et Philippe RITTER, Pierre de CASTELJAU. (Editions « Les Indiennes de Nîmes » -1993) Pages 114 à 121.

- Domaines Rhodaniens d'origine médiévale, par Mme JÉOLAS et l'Association d'histoire, d'archéologie et de sauvegarde de Saint-Gilles – 1987 – Pages 17 et 18.

- Introduction au Cartulaire Manuscrit du Temple, par le Marquis d'ALBON – 1930 – page 34 : **ARGENCE** : Guillelmus Turris (1275) et Petrus Jubin (1307) praeceptores « domus de Argentia » fuerunt.

-oOo-

**La jarre du Petit-Mas d'Argence :**

*Elle est située dans le jardin, à proximité de la borne. Les grandes jarres ventrues, à large ouverture, au col vernissé jaune, sortent des fours de Biot. Elles renfermaient des provisions d'eau, d'huile ou de grains. Ces jarres, dont la forme globulaire au XV<sup>ème</sup> siècle devient ovoïde au XVIII<sup>ème</sup> (Durbec), portent des marques : la croix de Malte, qui était peut-être la marque de fabrique de Biot, commanderie de Malte (Musées de Grasse).*

*Quelques unes d'entre elles ont été répertoriées dans notre région, notamment une à Gimeaux, près d'Arles, et une autre qui se trouve dans la nef de Notre-Dame des Sablons, à Aigues-Mortes, autre lieu où les chevaliers de Malte possédaient des biens.*



*Il serait important de vérifier si celle du Petit-Mas d'Argence porte les mêmes marques.*

-oOo-